

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 64 (1928)

Heft: 24

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LXIV^e ANNÉE
N^o 24.

22 DÉCEMBRE
1928

L'ÉDUCATEUR

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

SOMMAIRE : MEYLAN, LOUIS : *Alexandre Vinet : Famille. Education. Instruction.* — JOMINI, HILDA : *Saynète en trois tableaux.* — PARTIE PRATIQUE : *Les classes à trois degrés R F.* — CUANILLON, PAUL. — UNE INSTITUTRICE : *Correspondance.* — BIBLIOGRAPHIE. — TABLE DES MATIÈRES.

Pour la bibliothèque de l'instituteur ¹.

ALEXANDRE VINET : FAMILLE, ÉDUCATION, INSTRUCTION

I

Il y a, dit-on, en chaque Vaudois (on pourrait dire en chaque Suisse romand) un pédagogue qui sommeille, et qui, en toute occasion (souvent même, insinue-t-on, à contre-temps) assigne une note, morigène, disserte, enseigne.

Admis que ce trait nous soit particulier, j'y verrais une conséquence logique de la conception protestante de la vie. Le protestantisme, en effet, remettant à chaque individu le soin de son salut, ne saurait se désintéresser de l'éducation ni de l'instruction, ni privées ni publiques. Car ce salut, la collectivité y est aussi intéressée que l'individu lui-même, puisqu'avant d'être bénédiction en dehors de l'espace et du temps, il est une certaine façon de comprendre son devoir et de l'accomplir, une certaine manière d'être homme et citoyen. Pour l'Etat protestant donc, comme pour le protestant-individu, tout ce qui tend à éclairer la raison et la conscience revêt logiquement une importance primordiale ; et,

¹ J'ai autrefois signalé sous cette rubrique quelques ouvrages qui me paraissaient particulièrement propres à nourrir les méditations de l'éducateur, à renouveler dans la lampe, comme dit Vinet, la provision de cette huile d'allégresse, que le labeur de chaque jour consume.

C'est le cas de la reprendre pour signaler aux instituteurs de la Suisse romande qui pourraient ne pas le connaître encore, ce volume, le neuvième publié par les soins de la Société d'édition Vinet, un des assez rares ouvrages dont on ait le droit absolu de dire qu'il doit se trouver dans la bibliothèque personnelle de tout éducateur romand.

En voici le titre complet : Alex. Vinet : *Famille, Education, Instruction : Recueil d'articles, de discours et de fragments publiés... par Ph. Bridel. Suivi d'une étude documentaire sur l'activité pédagogique de Vinet à Bâle, par Paul Roches, lecteur à l'université de Bâle. Payot et Cie, Lausanne.*

dans le protestantisme, vie individuelle et devenir historique tendent à apparaître sous les espèces d'une éducation progressive¹.

Si bien que cette manière enseignante qui nous caractériserait serait en quelque sorte notre profession de foi en la raison d'être de l'existence, et comme notre hommage au sérieux de la vie. Enseigner (en temps et hors de temps, comme on nous accuse de le faire), c'est en effet, proclamer que la fin de l'existence individuelle et de la société humaine, c'est le développement, l'enrichissement, l'affermissement de toutes les facultés proprement humaines, en tout homme, et, d'abord, en soi-même (s'il est vrai qu'enseigner soit le meilleur moyen d'apprendre). Et c'est proclamer aussi que cet ennoblissemement, cette sublimation de l'homme ne peuvent résulter que d'un effort de tous et de chacun.

Ainsi, à la condition que ce parti pris enseignant sache éviter l'aigreur et le pédantisme (qui vont à fin contraire) je ne verrais rien que d'honorables dans l'ironique compliment qu'on nous adresse.

De fait, n'est-ce pas en qualité de maître d'école, si je puis dire, que plus d'un Vaudois s'est imposé à l'attention de l'Europe : J. P. De Crousaz ; le doyen Bridel ; F. B. de Félice et Guillaume de Félice ; Juste Olivier ; Louis Vuillemin ; Ch. Monnard. ; J. J. Porchat ; Eug. Rambert ; Vinet... ?

En effet, le penseur dont la pensée probe et profonde est encore aujourd'hui, dans le monde protestant tout entier, « la viande des forts » ; le critique littéraire dont les jugements ont nourri et nourrissent encore les cours de littérature qu'on fait tant dans l'enseignement secondaire que dans les Universités, Vinet fut, de vocation et de profession, un éducateur.

Il le fut comme son père, Marc Vinet, qui, avant de remplir les fonctions de sous-commis aux péages, à Ouchy, puis de secrétaire en chef du Département de l'Intérieur, avait été maître d'école à Gilly. Situation qui ne permettait pas, alors, d'élever une famille (cent élèves : vingt louis !) ; c'est pourquoi il la quitta. Mais son fils, à l'éducation duquel il consacra ses dons de pédago-

¹ On lira avec intérêt dans le volume que nous signalons, l'étude consacrée par Vinet à l'*Education progressive* de Mme Necker de Saussure, cet ouvrage dans lequel s'exprime si fortement l'attitude que nous caractérisons ici. C'était d'ailleurs le point de vue de Vinet. Cf., parmi tant d'autres textes qu'on trouvera dans ce volume, ces deux affirmations : « Le chrétien seul conçoit toute la dignité de l'instruction » (p. 83) et « L'Eglise renferme l'école ; il ne peut point y avoir, d'après la nature même du christianisme, et la forme sous laquelle il nous a été donné, d'Eglise sans école » (p. 142).

gue, allait honorer la carrière qu'il avait dû quitter. Et de même sa fille Elise¹.

Alex. Vinet enseigna donc dès la fin de ses études de théologie, (et même avant²). Sur la recommandation de son professeur de littérature française, Ch. Monnard, il fut chargé, en 1817, par le Conseil d'éducation de la ville de Bâle, d'enseigner le français dans les classes supérieures du Gymnase et au Pédagogium, sorte de Lycée supérieur, qui formait la transition entre le gymnase et l'Université. Pendant vingt ans, il donna en moyenne douze leçons hebdomadaires au Gymnase, et dix au Pédagogium. Il fit en outre des cours de littérature française à l'Université (selon les années, un ou deux cours, en général de deux heures chacun) et donna des cours libres de littérature. On sait que l'enseignement n'était pas un à-côté dans sa vie, mais son occupation principale et absorbante, consciencieux comme on sait qu'il était..

En 1838, après vingt années passées à Bâle (à bien des égards les plus heureuses et les plus fécondes de sa vie), Vinet accepta l'appel du Conseil d'Etat Vaudois (c'était le second appel officiel qui lui était adressé de Lausanne), et vint enseigner à la faculté de théologie ce qu'on appelle la théologie pastorale, soit l'homilétique (la rhétorique appliquée à l'art de la prédication), la prudence pastorale (la morale chrétienne appliquée aux devoirs du ministère pastoral) et la catéchétique (la didactique de l'enseignement religieux).

A quoi il joignit bientôt des explications de textes du Nouveau Testament, études des plus propres à enrichir la prédication et la vie spirituelle des pasteurs ; et son cours de prudence pastorale s'élargit peu à peu en cette « philosophie pratique du christianisme », celui de tous ses cours dont, au dire de Rambert, il est le plus regrettable qu'il n'ait pas été rédigé et publié. Il eut en outre à remplacer temporairement son ancien maître, Ch. Monnard, en congé d'études à Paris, et fit dans sa chaire un cours sur Chateaubriand et Mme de Staël.

En février 1845 éclate la Révolution qui s'annonçait depuis quelque temps déjà et en prévision de laquelle ce consciencieux héroïque avait à l'avance arrêté son attitude. L'auteur de l'*Essai sur la manifestation des convictions religieuses* ne pouvait être professeur de théologie pratique (et, en cette qualité, préparer les

¹ Elle fut maîtresse d'études à Bâle, à la *Töchterschule*, jusqu'en 1842 ; puis pendant quinze ans, à l'école supérieure de jeunes filles de Lausanne (aujourd'hui Ecole Vinet).

² En qualité de précepteur du jeune Aug. Jaquet, à la Longeraie, près de Morges.

pasteurs à leur ministère) sous le régime d'une Eglise d'Etat. Il donna donc sa démission. Il songeait à postuler la place de maître de langue française au Collège et au Gymnase. Mais la chaire de Ch. Monnard se trouvait vacante par suite de la démission de ce dernier, et le président du nouveau Conseil d'Etat, Druey, pria Vinet¹ d'occuper, à titre régulier, cette chaire qu'il avait déjà occupée temporairement ; et Vinet accepta.

Il fit des cours, publiés pour la plupart après sa mort (d'après les notes de ses auditeurs ou des sténographies) sur les *Moralistes des XVI^e et XVII^e siècles*, sur les *Poètes du siècle de Louis XIV*, sur *Pascal*, sur la *Littérature française au XVIII^e siècle*.

Cependant, la Révolution développait ses conséquences politiques ; et la loi du 12 novembre 1846, réorganisant l'enseignement universitaire et déclarant vacantes toutes les chaires², vint mettre fin à la carrière universitaire de Vinet.

Profondément attaché à son pays, à l'égard duquel il se sentait un devoir d'autant plus impérieux que certaines valeurs spirituelles essentielles lui paraissaient y être plus gravement menacées, Vinet déclina de nombreux appels qui lui venaient de partout³, témoignage éloquent de l'autorité que lui avaient acquise ses travaux et sa personnalité. Il resta à Lausanne où, jusqu'à quelques semaines de sa mort (le 4 mai 1847) il enseigna, faisant des cours à la faculté libre de théologie qui s'organisait et à l'Ecole supérieure de jeunes filles.

Ces quelques faits biographiques suffiront, je pense, à établir l'exactitude littérale de l'affirmation mise en tête de cet article : Vinet le profond penseur, Vinet le critique littéraire estimé par les plus grands historiens de la littérature française et pillé par bien plus, Vinet fut avant tout, au sens le plus précis du mot, un éducateur. Educateur de vocation : la preuve s'en trouve, pour qui sait lire, dans son œuvre entière. Mais éducateur de profession

¹ En des termes qui honorent autant le gouvernement vaudois que Vinet lui-même. Dans sa lettre de vocation (24 juin 1845), Druey parle de la « réputation européenne » que Vinet s'est acquise par ses écrits et par son enseignement. « Votre mérite, ajoute-t-il, est trop éminent... pour que le Conseil d'Etat ne songeât pas à vous adresser immédiatement une vocation. »

² L'acte de destitution (3 décembre 1846) atteignit, en même temps que Vinet, J. J. Porchat, Ch. Secrétan, Zundel, Wartmann, de Fellenberg, Ed. Secrétan et Melegari. D'autres professeurs, dont Ch. Monnard, s'étaient retirés avant ce moment.

³ Il avait été appelé, précédemment déjà, à Montauban, à Paris, au moins trois fois à Berne, à Francfort à plusieurs reprises également ; à Neuchâtel en 1844 et 1845 ; en janvier 1847, entre autres, par ses anciens élèves de Bâle, dans les termes les plus délicats et qui l'émurent profondément.

aussi : et la preuve s'en trouve justement dans le volume auquel sont consacrées ces pages.

* * *

Mais Vinet ne fut pas, est-il besoin de le dire, un de ces maîtres qu'absorbe leur enseignement au point de n'avoir pas de vie en dehors des leçons qu'ils donnent, de leur préparation et de la correction des travaux écrits de leurs élèves. Honorable esclavage ! Mais esclavage pourtant, dans lequel l'homme n'atteint pas à sa pleine stature. Vinet, lui, fut un homme complet ; sa belle biographie par Eug. Rambert¹ en administre là preuve convaincante. Sensible à l'art ; à la musique et à la poésie, au plus haut degré ; fidèle aux devoirs et aux joies de la famille et de l'amitié ; recevant souvent à sa table ses étudiants, ses collègues, les étrangers de passage à Lausanne ; gai et enjoué² ; correspondant généreux, en relations suivies avec beaucoup des hommes les plus remarquables du monde protestant d'alors ; et trouvant le temps d'écrire ces articles profonds que s'honoraient de publier les journaux et les revues de son pays et de la France, ainsi que ces ouvrages qui demeurent.

On reste confondu de l'activité matérielle et spirituelle de cet homme qui, toute sa vie, souffrit dans son corps ; que sa santé chancelante empêchait souvent de donner ses cours et qui, plus souvent, ne les donnait qu'en faisant violence à la chair (ses étudiants prétendaient que c'étaient les meilleurs !). Force des faibles, comme le notait profondément un article paru récemment ici même³, et dont l'épigraphe : Ma force s'accomplit dans la faiblesse, pourrait figurer en tête d'une biographie de Vinet.

Et ce n'est pas, notons-le en passant, le moindre intérêt du volume dont nous parlons, que de nous le montrer⁴ dans l'intimité de son travail d'éducateur professionnel, triomphant de tous les obstacles, y prenant un élan pour se dépasser, soutenu qu'il était par le grand amour des âmes qui l'inspirait : « Ne faut-il pas que je m'occupe des affaires de mon Père ? » Les affaires de son Père, c'était, pour lui, servir la vérité dans le champ tout entier de la vie spirituelle.

¹ Eug. Rambert : *Alexandre Vinet : Histoire de sa vie et de ses ouvrages*. Lausanne. Georges Bridel.

² Nous permettra-t-on de rappeler qu'au temps de ses études, il avait composé un poème héroï-comique, *la Guétiade*, dont le héros burlesque était le guet, et qui eut un grand succès à l'Académie et dans le public lausannois ?

³ Dr Francken : *L'autre sélection. Educateur* du 10 novembre 1928.

⁴ Tout particulièrement dans la seconde partie : l'activité pédagogique de Vinet à Bâle.

Attentif donc à tous les courants d'idées qui, invisibles à tant d'hommes, parcourent continuellement et modifient l'atmosphère spirituelle d'une époque, Vinet partagea les généreux enthousiasmes des meilleurs hommes de son temps ; et, s'il fut le sévère et lucide critique de certaines tendances — ivraie toujours mêlée au bon grain — il se fit le champion de plusieurs de celles qui devaient constituer l'armature spirituelle du monde contemporain : le libéralisme¹, et, dans l'ordre d'idées qui nous occupe plus particulièrement ici, l'école populaire, l'enseignement féminin et la culture harmonieuse de l'élite par la coopération des humanités et de l'esprit scientifique.

On trouvera dans le volume que nous signalons ici les principaux documents de cette féconde activité de publiciste, au service de la cause de l'instruction et de l'éducation. Et nous analyserons dans un prochain article celles de ces études qui se rapportent le plus directement aux trois questions que nous venons d'énumérer.

LOUIS MEYLAN.

VARIÉTÉ

SAYNÈTE EN TROIS TABLEAUX

tirée de « La Chèvre de M. Seguin », par Alphonse Daudet.

PERSONNAGES :

LA MONTAGNE (robe couleur glacier semée de fleurs alpestres).

BLANQUETTE (pèlerine blanche à longs poils, le capuchon laisse voir deux petites cornes).

M. SEGUIN (bon campagnard habillé à volonté).

LE LOUP (pèlerine brune se terminant sur la tête par deux oreilles courtes et toutes droites).

(Les oiseaux, les fleurettes, les sapins et les châtaigniers, la trompe).

PREMIER TABLEAU

(Le clos avec le pieu ; Blanquette est attachée à la corde, la tête tournée vers la montagne que l'on voit au loin. — M. Seguin entre tenant à la main un seau et une écuelle. — A droite l'étable : porte fermée et fenêtre ouverte).

M. SEGUIN (contemplant Blanquette) : Ah ! qu'elle est jolie, ma septième petite chèvre ! qu'elle est jolie avec ses yeux doux, sa barbiche de sous-officier, ses sabots noirs et luisants, ses cornes zébrées et ses longs poils blancs qui lui font une houppelande ! Et puis docile, caressante, se laissant traire sans bouger, sans mettre son pied dans l'écuelle : un amour de petit animal.....

¹ « La vérité n'est jamais si forte que quand on l'abandonne à ses propres forces. » « Si la vraie unité sociale est le concert des pensées et le concours des volontés, la société sera d'autant plus forte et plus réelle qu'il y aura en chacun de ses membres plus de pensée et plus de volonté. »

(Pause. Tourné vers l'étable) : Mes six chèvres précédentes sont toutes parties de la même manière : un beau matin elles cassaient leur corde et s'en allaient dans la montagne, et... là-haut le loup les mangeait : c'étaient, paraît-il, des chèvres indépendantes, voulant à tout prix le grand air et la liberté.

— Enfin ! en voilà une qui ne s'ennuiera pas chez moi !

BLANQUETTE (très agitée depuis quelques instants, et se tournant brusquement vers M. Seguin en frappant du sabot) : Vous vous trompez, monsieur Seguin, je me languis chez vous. Laissez-moi aller dans la montagne.

M. SEGUIN (stupéfait et laissant tomber son écuelle) : Ah ! mon Dieu !... elle aussi !

(S'asseyant dans l'herbe à côté de Blanquette et paternellement) : Comment, Blanquette, tu veux me quitter ?

BLANQUETTE (vivement) : Oui, monsieur Seguin.

M. SEGUIN (navré) : Est-ce que l'herbe te manque ici ?

BLANQUETTE (secouant la tête) : Oh ! non, monsieur Seguin.

M. SEGUIN : Tu es peut-être attachée de trop court : veux-tu que j'allonge la corde ?

BLANQUETTE (vive et dédaigneuse) : Ce n'est pas la peine, monsieur Seguin.

M. SEGUIN : Alors, qu'est-ce qu'il te faut ? qu'est-ce que tu veux ?

BLANQUETTE (montrant la montagne) : Je veux aller dans la montagne, monsieur Seguin.

M. SEGUIN (se levant d'un bond et se fâchant) : Mais, malheureuse, tu ne sais pas qu'il y a le loup dans la montagne... que feras-tu quand il viendra ?

BLANQUETTE (la corne en avant) : Je lui donnerai des coups de corne, monsieur Seguin.

M. SEGUIN (très fâché) : Le loup se moque bien de tes cornes. Il m'a mangé des chèvres autrement encornées que toi... Tu sais bien la vieille Renaude qui était ici l'an dernier, une maîtresse chèvre, forte et méchante comme un bouc ? elle s'est battue avec le loup toute la nuit... puis le matin le loup l'a mangée

BLANQUETTE : Pécaire ! pauvre Renaude !...

(Trépignant) Ça ne fait rien, monsieur Seguin, laissez-moi aller dans la montagne.

M. SEGUIN (furieux) : Bonté divine !... mais qu'est-ce qu'on leur a donc fait à mes chèvres ? Encore une que le loup va me manger... Eh bien ! non, je te sauverai malgré toi, coquine, et, de peur que tu ne rompes ta corde, je vais t'enfermer dans l'étable, et tu y resteras toujours.

(M. Seguin emmène la chèvre, et tous deux disparaissent du côté de l'étable ; on entend fermer la porte à double tour.)

Rideau.

DEUXIÈME TABLEAU

(Paysage alpestre : à gauche un pic, à droite un rideau de sapins et de châtaigniers. — La Montagne est assise au fond sur un rocher : cheveux blonds épars, sur la tête une couronne de rhododendrons ; des gentianes et edelweiss dans les mains. — Des sacs de course, bâtons de montagne, cannes, souliers à clous et lunettes de glacier sont suspendus aux branches des arbres.)

BLANQUETTE (dans le lointain) : La fenêtre est ouverte... je pars... je vais dans la montagne... Adieu, Monsieur Seguin !... adieu, petit clos — il me faut la liberté ! (Elle entre en bondissant et s'arrête brusquement.)

LA MONTAGNE (étonnée) : Mais c'est Blanquette, la septième chèvre de M. Seguin... je savais bien qu'elle viendrait aussi. — Bonjour, Blanquette !

BLANQUETTE (révérence) : Bonjour, Madame la Montagne !

LA MONTAGNE : Tu as l'air d'une petite reine : mes vieux sapins n'ont jamais rien vu d'aussi joli, mes châtaigniers se baissent jusqu'à terre pour te caresser du bout de leurs branches, toutes mes fleurs te font fête.

BLANQUETTE : Merci, Madame la Montagne, je suis si heureuse d'être ici, comme c'est joli, quel bonheur d'être libre !

LA MONTAGNE (se levant et s'approchant) : Et le loup, Blanquette, que feras-tu quand il viendra ? ? ?

BLANQUETTE (la corne en avant) : Je lui donnerai des coups de corne, Madame la Montagne.

LA MONTAGNE : Et Monsieur Seguin, Blanquette, que dira-t-il en voyant l'étable vide ?

BLANQUETTE (riant) : Ce bon M. Seguin ! (allant sur une pointe de rocher, trois pas de côté, regardant en bas) : Regardez, Madame la Montagne, tout en bas dans la plaine on voit la maison de M. Seguin avec le clos derrière.

LA MONTAGNE : Mais il est joli, ce clos, tu y étais bien ?

BLANQUETTE : Pour commencer, oui ; — mais que c'est petit, comment ai-je pu tenir là dedans ?

LA MONTAGNE (à part) : Pauvrette, de se voir si haut perchée elle se croit au moins aussi grande que le monde ! — (A Blanquette) : Eh bien, mignonne, profite de ta journée et de ta liberté. Mais écoute aussi ce petit conseil : ce soir retourne chez ce bon M. Seguin et reprends ta place dans le joli clos derrière la maison, là le loup te laissera tranquille.

BLANQUETTE (révérence) : Merci, Madame la Montagne, j'y songerai peut-être... — (Bondissant de tous côtés) : Hop ! en avant ! roulons-nous le long des talus, courons à travers les maquis et les buissières, là-haut sur ce pic, en bas dans ce ravin, partout.... quelle chance, quel bonheur ! (Elle sort d'un bond.)

LA MONTAGNE (se rasseyant) : On dirait qu'il y a dix chèvres de M. Seguin dans la montagne ! (Tristement) : Pauvre petite reine en robe blanche !

Rideau.

TROISIÈME TABLEAU

(Une clairière : à droite toujours le rideau des sapins et châtaigniers ; à gauche fleurs endormies couvrant le sol. — Lumière voilée et grise. — Blanquette est debout au fond, seule, et regardant autour d'elle avec étonnement.)

BLANQUETTE (frissonnant) : Le vent fraîchit, la montagne devient violette, déjà le soir ! — (Ecoutant) : J'entends les clochettes d'un troupeau qu'on ramène... (Regardant en bas) : Là-bas, dans la vallée, le clos de M. Seguin disparaît dans le brouillard, je vois encore le toit de la maisonnette avec un peu de fumée...

UNE TROMPE dans le lointain : Reviens ! reviens !

BLANQUETTE : C'est ce bon M. Seguin qui tente un dernier effort.

LA TROMPE (plus faiblement) : Reviens ! reviens !

BLANQUETTE : Ah ! si le clos était plus grand ! ! ! mais il y a la corde, et encore le pieu... non, vraiment il ne m'est plus possible de vivre là dedans ! (Ecoutant un long moment) : La trompe ne sonne plus, il est trop tard pour rentrer maintenant... Oh ! comme il fait noir et triste, comme je suis seule !

(Un long *hurlement* se fait entendre dans la montagne.)

— Hou ! hou !

BLANQUETTE (effrayée) : Le loup, je l'avais oublié ! comme j'ai peur toute seule !

Le hurlement se rapprochant : Hou ! hou !

BLANQUETTE : Le loup ! il est là près de ce sapin, je le vois dans l'ombre, ses oreilles sont courtes et toutes droites, ses yeux reluisent, il est énorme !

— Mon bon monsieur Seguin, comme je voudrais être dans ma petite étable !

LE LOUP (riant méchamment) : Ha ! ha ! la septième petite chèvre de M. Seguin, comme elle est jolie, comme elle est jeune et tendre ! — (Approchant) : Bonsoir, Blanquette !

BLANQUETTE (tremblant) : Bonsoir, monsieur le Loup !

LE LOUP (même jeu) : Ha ! ha ! la petite chèvre de M. Seguin, elle n'a donc pas peur toute seule, le soir, dans la montagne ?

BLANQUETTE (prenant du courage) : Non, monsieur le Loup, je n'ai pas peur, je sais que vous n'êtes pas méchant !

LE LOUP (ricanant) : Pas méchant ? ha ! ha ! la petite flatteuse ! — (Se rapprochant) : Et c'est ce bon M. Seguin qui t'a envoyée ainsi dans la montagne ?

BLANQUETTE (courageusement) : Oh ! non, monsieur le Loup, je me suis sauvée : le clos était trop petit, la corde était trop courte, le pieu était trop laid !

LE LOUP : Voyez-vous ça : trop petit, trop courte, trop laid... Approche, septième petite chèvre de M. Seguin, que je te voie de tout près.....

BLANQUETTE (sans bouger) : Grâce, monsieur le Loup, je suis assez près de vous : je vous vois très grand et je suis toute petite.

LE LOUP (menaçant) : En voilà assez ! J'ai faim, je n'attendrai pas mon souper plus longtemps !

BLANQUETTE (tombant en garde, la tête basse et la corne en avant) : monsieur le Loup, je sais que vous me mangerez, une chèvre ne tue pas un loup, mais je me défendrai, comme une brave chèvre de M. Seguin que je suis ! — (A part) : Oh ! si je pouvais tenir jusqu'à l'aube comme la vieille Renaude !

(Coups de corne et coups de dents ; le combat de part et d'autre est acharné.)

LA MONTAGNE (entrant du côté des fleurs, l'air endormi, un capuchon gris sur la tête et une lanterne à la main) : Quel bruit, quel tapage, que se passe-t-il ? ? — (Se réveillant tout à fait) : Mais c'est une vraie bataille... Ah ! la brave chevrette, comme elle y va de bon cœur, comme les petites cornes mènent la danse !

BLANQUETTE (essoufflée) : Ma robe blanche est toute tachée de sang, je vais mourir, mais je veux lutter encore.....

LE LOUP (reculant) : Elle est enragée, la septième chèvre de M. Seguin... Allons, reprenons haleine et finissons. En voilà assez !

BLANQUETTE (regardant le ciel) : Les étoiles s'éteignent, le ciel devient clair, oh ! pourvu que je tienne jusqu'à l'aube.....

(Le combat continue, coups de corne et coups de dents redoublent.)

LA MONTAGNE : La bataille a duré toute la nuit, voici le jour.

(On entend le chant d'un coq enroué qui monte d'une métairie.)

BLANQUETTE (victorieusement) : Enfin ! — merci, monsieur le Jour, maintenant je puis mourir, j'ai lutté jusqu'à l'aube. — (D'une voix faiblesante) : Adieu, mon bon M. Seguin, pardonnez-moi, mais pour vivre il me fallait la liberté ! (Elle tombe et ne se relève plus.)

LA MONTAGNE (tristement) : Blanquette s'allonge par terre dans sa belle fourrure blanche toute tachée de sang...

LES OISEAUX (indignés) : Et le vilain loup se jette sur la petite chèvre et la mange... (Le loup emporte Blanquette et disparaît avec elle derrière les arbres.)

LES FLEURETTES (se redressant et pleurant) : Adieu, Blanquette, nous ne te verrons plus...

LES SAPINS ET LES CHATAIGNIERS (courbant la tête) : Elle était trop jolie pour rester avec nous...

LA MONTAGNE (tristement mais sévèrement) : Adieu, vaillante petite chèvre blanche ! Tu ne savais pas encore que la désobéissance est punie...

LA TROMPE au loin dans la vallée : Adieu, Blanquette, M. Seguin te pardonne et il pleure tout seul dans le petit clos derrière la maison...

TOUS (en un murmure qui va s'éteignant) : Adieu, petite reine en robe blanche ! — Adieu Blanquette... adieu !

Rideau.

HILDA JOMINI.

PARTIE PRATIQUE

CLASSES A TROIS DEGRÉS

I

L'Éducateur s'est acquis l'intérêt de plus d'un jeune, le jour où il a publié l'article de M. Jeanrenaud sur les classes à 3 degrés. Ces dernières années, tout au moins, ce ne furent que quelques entrefilets sur une question épingleuse, touffue, et pourtant actuelle. Va-t-on enfin essayer de remplacer le « faites comme vous pouvez » par quelques directives qui, quoique générales et forcément très vagues, vaudront mieux que le silence où se sont souvent complu professeurs d'Ecole normale, inspecteurs et journaux ? Nos jeunes collègues auront-ils reçu une préparation meilleure que celle que l'on donnait il y a quatre ou cinq ans encore, rien ? Nous voulons l'espérer.

Les quelque deux cents classes de ce genre qui existent dans le canton méritent attention. Il serait possible, croyons-nous, de faciliter la tâche des maîtres et maîtresses, surtout des débutants, par quelques mesures.

La nouvelle loi sur l'instruction publique est en chantier. Que l'on en profite pour décider qu'une classe à 3 degrés ne doit pas compter plus de trente élèves ; avec la tolérance inévitable, cela fait trente-cinq : c'est assez pour user les forces de l'homme qui y consacrera sa carrière.

Que l'on se dise aussi que, plus que toute autre, ces classes ont besoin d'un matériel d'enseignement complet ; on n'aura jamais trop de jeux éducatifs, d'exercices grammaticaux sur fiches, de questions de calcul oral prêtes à être remises aux élèves ou à un moniteur.

Que l'on veuille comprendre les conditions où nous travaillons, et que l'on nous accorde de la souplesse. Que, si besoin est, l'inspecteur prenne, auprès des commissions scolaires, la défense d'un maître qui interprète son programme assez librement et qui, dans l'organisation de ses divisions, simplifie chaque fois qu'il le peut.

Et si tels ou tels résultats ne soutiennent pas la comparaison des classes d'âge unique, qu'on montre, non de l'indulgence, mais de la compréhension, et que l'on juge la somme d'efforts qu'a fournis le maître ou la maîtresse.

Quant aux méthodes et aux procédés, les jeunes surtout ont soif ardente de connaître l'expérience des ainés qui dirigent ou ont dirigé de telles classes.

Un mot encore : si quelque débutant se voit assigner un tel poste, qu'il ne le regarde pas comme un pis-aller : à essayer de vaincre les nombreuses difficultés qu'il rencontrera, de résoudre maints problèmes délicats, il aura tout à gagner. C'est un excellent début, un apprentissage qui peut être des plus féconds.

F. R.

II

Titulaire d'une de ces classes depuis une dizaine d'années, j'ai lu avec un vif intérêt les articles récemment parus dans *l'Éducateur* à leur sujet, et, comme mes nombreux collègues, je reconnais bien volontiers et bien humblement, mes tâtonnements du début, mon inexpérience, mes « blancs » nombreux dans l'exécution de l'horaire journalier des leçons. Les conseils et l'expérience d'un vieux collègue retraité depuis bien des années m'ont rendu à ce moment-là un service considérable.

C'est dès le début de l'année scolaire qu'il importe de donner une vive impulsion à l'enseignement aux petits de sept ans, de façon à les mettre le plus tôt possible en état de travailler un peu seuls. C'est relativement facile parce que, pendant le semestre d'été, le degré supérieur n'a que deux ou trois heures de classe par jour, ce qui permet au maître de vouer la majeure partie de son temps au degré inférieur et spécialement à cette première année dont le programme est peut-être le plus vaste malgré son apparente simplicité.

Dans ce premier semestre de la scolarité, il faut employer largement les procédés intuitifs favorisant l'activité individuelle de l'enfant et contribuant beaucoup à lui faire aimer l'école par l'intérêt qu'ils provoquent : boulier,

compteur individuel avec 5, puis 10, puis 20 boules, jeux éducatifs Decroly, lotos de lettres, de chiffres, d'animaux, etc.

A part nos excellents manuels d'enseignement au degré inférieur, il faut dire que la littérature scolaire française renferme de petits manuels intuitifs, clairs et bien présentés, renfermant ces nombreux exercices d'application, si utiles dans les classes à plusieurs divisions. Citons spécialement pour la première année du degré inférieur : « Vocabulaire ». Premier livre, de Gabet et Gillard : « L'arithmétique des petits en images sans paroles » (de 1 à 20), de Jean Perrot. — Pour la deuxième année : « Cours de langue française, cours préparatoire », de Maquet, Flot et Roy ; de 1 à 100, de Lemoine. Citons encore le recueil de Mme Baudat-Pingoud : « Premières leçons d'orthographe » qui rendra d'excellents services vu son adaptation parfaite aux manuels de lecture du degré inférieur et aux exigences du programme.

Les ouvrages ci-dessus renfermant une quantité d'exercices d'application simples, admirablement gradués, sont d'une grande utilité et permettent au maître d'avancer sûrement, quoique rapidement.

Pendant le semestre d'hiver, c'est une autre chanson : tous les élèves sont présents et le maître a fort à faire avec le degré supérieur qui a si peu fréquenté la classe pendant l'été !

A ce moment-là, les élèves du degré inférieur, déjà bien « débrouillés », feront forcément beaucoup de travaux écrits préparés au tableau noir avant la classe : exercices d'orthographe, de grammaire, de calcul, modèles d'écriture, de dessin. C'est alors que les manuels signalés plus haut rendront les plus signalés services, la correction ou vérification de ces travaux se faisant entièrement en dehors des heures de classe.

Quant à l'emploi de moniteurs, je le pratique forcément, mais le moins possible. J'estime que dix minutes de leçon données par le maître et suivies d'un exercice écrit, sont préférables à l'emploi du moniteur, sans parler du brouhaha et de la distraction provoqués par ce procédé.

J'appuie vivement la suggestion du collègue Pitton tendant à l'institution de « colloques sans étiquette et sans procès-verbal », car beaucoup de maîtres de classes à 3 degrés cherchent à améliorer toujours leur enseignement et ne pourraient que profiter des renseignements de leurs collègues.

PAUL CUANILLON.

CORRESPONDANCE

Le 18 décembre 1928.

A Monsieur Rochat, rédacteur de *l'Éducateur*,
Cully.

Monsieur,

C'est à vous que je m'adresse plutôt qu'à M. Grec. La question que je pose est relative à un article paru dans le *Bulletin*, mais comme elle n'a aucun caractère administratif, il me semble qu'elle est du domaine de *l'Éducateur*.

Ceci, à propos de l'article de Mme C. Baudat, paru dans le *Bulletin* du

1er décembre et, où, à propos d'enseignement du solfège, elle parle de méthode de lecture.

Mme Baudat reste sceptique en entendant des pédagogues de « *haute valeur* » affirmer que l'absence de toute méthode est nécessaire pour apprendre la lecture et l'orthographe. Je la comprends, car enfin, absence de toute méthode signifie : « Tiens, mon enfant, voici un A.B.C., débrouille-toi. Apprends à lire et à écrire. »

Moi aussi, en effet, je suis sceptique quant à l'excellence du procédé et aussi quant à la... réalité du pédagogue.

Mme Baudat, qui s'occupe d'une méthode de lecture et d'orthographe, voudrait-elle expliquer ce qu'elle entend par *absence* de méthode et nous dire quels sont les pédagogues de « *grand mérite* » qui prêchent ainsi l'anarchie ?

Si vous le jugez bon, je vous demanderais, Monsieur, de faire paraître cette lettre dans le prochain *Educateur*. Je vous remercie.

Recevez, Monsieur, mes salutations cordiales.

Une institutrice.

LES LIVRES

Nous attirons l'attention des lecteurs de l'*Educateur* sur les *primes* offertes par la Maison Payot. Elles constituent une aubaine dont chacun voudra profiter.

Almanach Pestalozzi 1929. — 1 vol. relié toile souple, contenant de nombreuses illustrations. Edition pour garçons : 2 fr. 50. Edition pour jeunes filles : 2 fr. 50. — Librairie Payot et Cie. Lausanne, Genève, Neuchâtel, Vevey, Montreux, Berne.

Cette édition présente un aspect assez semblable à celle de l'année dernière, du moins en ce qui concerne la première partie. Chacun retrouvera avec plaisir des indications utiles, lira avec profit ces vies de grands hommes et y puisera le désir de leur ressembler en quelque manière. Tout le monde ne peut pas être un inventeur ou un poète de génie, mais les grands hommes, qui sont des hommes comme les autres, ont toujours des côtés accessibles et imitables ; ils sont en général simples et modestes, travailleurs et persévérandts.

La seconde partie contient divers articles qui retiendront votre attention. Que ce soit une description, une relation de voyage, l'exposé d'une innovation, les jeunes lecteurs trouveront tous quelque chose d'intéressant.

WERNER GÜNTHER. Schule und Völkerbund. — 38 p. in-16, publié par l'Association suisse pour la S. d. N.

Il s'agit de plans de leçons couronnés en 1922 à la suite d'un concours et revus depuis par l'auteur, aujourd'hui professeur à Neuchâtel. Les plans, différenciés suivant l'âge des élèves (de 12 à 15 ans environ) sont présentés avec beaucoup de soin et d'intelligence. Il s'agit d'indications pédagogiques et didactiques, l'auteur renvoyant pour les connaissances mêmes à la brochure de M. Duchosal. Complète très heureusement la brochure de Mlle Werder, *Erziehung zum Frieden*, publiée dans la même série.

P. B.